

# Discours de Arentabé

Prononcé le dimanche 6 mars 2016

A Gnambotiti Passamaïnty, Mayotte

Par Mme Armamie ABDOUL WASSION BOINA RIZIKI ABDOUL DJABAR

Honorable peuple de Mayotte ici présent, de tous horizons des quatre coins de notre île, vous êtes venus nombreux, c'est le cœur rempli de joie de voir tout ce peuple debout qui me donne foi en l'avenir.

Il y a deux ans, peuple de Mayotte, peuple debout, engagé depuis le combat de Zéna MDERE et qui n'a jamais baissé les bras pour que la justice soit toujours du côté des mahorais. C'est par votre force, votre courage que je me tiens à m'ont tour fièrement debout pour qu'ensemble nous puissions lutter contre tous ces maux qui gangrènent notre société, notre département depuis bientôt deux ans. Je vous dois la vérité et je vous donne cette vérité.

Il y a bientôt deux ans, la population du canton de Mamoudzou I m'a confié la responsabilité de la représenter au sein de notre conseil départemental. J'en suis aujourd'hui très honorée et en même temps j'éprouve une profonde tristesse en faisant le bilan de ces deux années écoulées.

Moi Armamie ABDOUL WASSION BOINA RIZIKI ABDOULDJABAR, ancienne présidente de la section UMP de Mamoudzou, conseillère départementale et élue de la majorité j'atteste devant Dieu et devant les Hommes que tout ce que je vous dis ici est la stricte vérité et que Dieu m'en soit témoin.

Le social est la pierre angulaire des missions du département. D'elle dépend toutes les autres missions. Et c'est bien dans ce social que sont apparues les premières anomalies que j'ai publiquement dénoncé. C'est donc tout le département qui s'en trouve affecté. Vous m'avez vu inviter le président à se débarrasser des mercenaires qui gangrènent notre département et qui ont pris les élus en otage.

Pourquoi sont-ils des mercenaires ?

-Le soir du 29 mars on s'est retrouvé à MRAOILE pour parler du projet de gouvernance en occurrence le respect de la parité intégrale ainsi que l'identité du président.

-Le 30 mars nous avons eu un rassemblement à Tsigoni avec les autres élus qui allaient constituer notre majorité au cours duquel a été décidée la répartition des postes entre les 7 vices présidents.

-Le 31 mars s'est tenu rassemblement à Dembeni pour confirmer l'appartenance des élus dans le groupe. Dans l'après-midi du 31, alors que nous étions à l'Hôtel Tevani nos téléphones nous ont été confisqués. Nous avons embarqué dans un bus vers Bandraboua où nous avons passé deux nuits et le 2 avril, nous avons été conduits au Département pour élire le Président devant tous les mahorais.

Comme vous l'avez constaté, tous les élus présents ont voté en faveur de M. SOIBAHADINE.

Il avait été convenu que les Vices Présidents devaient respecter la parité et à ce titre j'avais été pressentie parmi d'autres pour occuper un poste de Vice-Présidente. Cet engagement de parité n'a pas été tenu et je n'ai jamais manifesté de rancune à cet égard et Dieu m'en est témoin, on ne m'a ni entendu à la télé, ni à la radio, ni dans la presse écrite à ce sujet.

Les premières difficultés que j'ai dénoncées ont commencées à l'occasion de nos prises de fonctions où jamais, nous élus de la majorité, nous avons été initiés d'une manière ou d'une autre aux travaux qui sont présentés et votés en assemblée plénière. Notre seul rôle c'est de voter et de ne pas discuter de ce qui a été décidé par le cabinet de mercenaires dirigé par Adadi ANDJILANI.

J'ai tout de suite fait part à mes collègues de cette situation en leur expliquant que nous allions droit dans le mur parce que les décisions que nous prenions allaient à l'encontre des intérêts même de la population. Mes collègues bien

que d'accord avec moi me disaient avoir peur de réagir par crainte d'être sorti de la majorité.

Je ne me suis pas arrêtée là parce que je réfléchis, tous les jours, à la grande responsabilité que vous nous aviez confié et que celle-ci nous oblige devant ALLAH à défendre vos intérêts. Comme je l'ai toujours dit, je suis prête à tout dès lors qu'il s'agit de défendre les intérêts de la population mahoraise. Vous pouvez appeler ça DJIHAD si vous voulez, parce que la mort ne me fait pas peur tant que je vous dis la vérité et que je défends vos intérêts.

J'ai été jusqu'à faire appel à l'ancien Président Ahmed Attoumani DOUCHINA et à nos collègues de l'opposition du Groupe Centriste ; ils m'ont répondu qu'ils réalisent très bien ce qu'il se passe mais que nous n'étions pas suffisamment nombreux pour agir.

Je suis retourné voir mes collègues de la majorité au cours d'une réunion chez DOUCHINA et nous sommes partis rencontrer à Tsingoni le 7<sup>ème</sup> Vice-Président en charge des finances. Celui-ci nous a confié que lui-même, n'avait pas fait partie des personnes qui avaient élaboré le budget qui devait être voté. En signe de protestation contre cette mise à l'écart des élus par le cabinet de mercenaires qui avait lui seul, concocté ce budget, nous avons décidé de ne pas le voter.

Le jour J, le cabinet de mercenaire a repris en main les élus et ils ont finalement tous voté le budget. J'ai refusé de m'associer à cette mascarade qui ne répondait en rien aux intérêts de la population qui nous a fait confiance et j'ai par conséquent quitté la salle en refusant de voter le budget ; car moi Armamie ABDOUL WASSION BOINARIZIKI ABDOUL DJABAR, j'ai pris l'engagement depuis ce jour-là que ce cabinet de mercenaires qui n'est pas issu du suffrage universel, n'allait plus jamais me dicter mes faits et gestes, surtout quand il s'agit d'agir contre les intérêts des mahorais.

Par la suite, le 3 septembre 2016, une réunion a été organisée à Mtsangamouji en présence de la 3<sup>ème</sup> vice-présidente, du 7<sup>ème</sup> vice-président et d'autres

conseillers de la majorité. Tous autant que nous étions nous avons reconnu le malaise de cette dictature de mercenaires et avons décidé d'en parler aux autres.

Le 10 septembre 2016 nous nous sommes réunis en comité et avons listé l'ensemble des points sur lesquels nous ressentions un malaise et avons signé une charte de bon fonctionnement que nous avons transmis au cabinet de mercenaires pour le Président. Il nous faut toujours passer par cette procédure car même en tant qu'élus de la majorité, nous n'avons pas directement accès au Président.

A ce jour, il semble que cette charte ne lui soit toujours pas parvenue.

A l'occasion de mon voyage de travail concernant LADOM, j'ai appris par voie de presse l'affaire SPASAD cet appel à projet pour la mise en place d'un service dédié aux personnes âgées et personnes handicapées qui, bien que contesté dans sa procédure, ne semblait pas d'avantage contrarier le département.

J'ai mis en œuvre ma promesse de faire la lumière sur toute cette affaire pour que l'intérêt général des mahorais, en particulier des personnes dépendantes soit le seul élément à prendre en compte pour le choix du prestataire, à l'exclusion de toute autre considération.

En effet, comment vous expliquer que cette association, FIKIRA DJEMA DE NYAMBADAO se soit vu confier l'appel à projet alors que :

- Il s'agit d'une association siégeant dans le canton de Issa ABDOU, occupant notamment la fonction de président de la commission d'appel d'offres en charge de l'étude des candidatures ;
- Que cette association a pour membre fondateur M. Ben Younoussa ISSOUF ALI, cousin et ancien directeur de campagne de M. Issa ABDOU, occupant actuellement les fonctions de directeur de la DPAPH en charge en cette qualité du suivi du dossier de l'appel à projet litigieux au sein de notre conseil départemental.

- Que le secrétariat de cette association était assuré par Mme Rifkati OMAR FOUNDI, l'une des adjointes au maire de Bandré, canton de M. Issa ABDOU, qui occupe aujourd'hui encore la fonction de secrétaire de M. Issa Abdou au sein du Conseil départemental.
- Que cette association a modifié deux mois avant le lancement de l'appel à projet, son objet dans des termes coïncidant parfaitement avec le champ précis de l'appel à projet pour le SPASAD.

En cherchant ces informations publiques à mon niveau je me suis dit que cette affaire risquait d'entacher durablement l'image même de la majorité. C'est pourquoi j'ai dans un premier temps invité le Président SOIBAHADINE à ouvrir une enquête interne pour nous éviter d'être la risée du monde entier tant cette affaire me semblait grotesque.

Cependant, dès le lendemain de mon annonce, le Président m'a publiquement désavoué au cours d'une intervention télévisée, refusant catégoriquement d'ouvrir cette enquête.

Pour avoir osé demander cette enquête, le cabinet de mercenaires avait décidé de me convoquer en vue de me punir comme on le fait à un enfant.

C'est pourquoi, sur le fondement de l'article 40 du code de procédure pénale, j'ai décidé, en tant que femme mahoraise et élue responsable, de porter l'affaire entre les mains du Procureur de la République de Mamoudzou, lequel a décidé d'ouvrir une enquête.

J'ai trouvé ce courage et cette force parmi les femmes issues de nos figures tutélaires dont notamment Zéna MERESSE, Mme Colonel LAZA et bien évidemment notre chère mère et honorée Coco Zéna MDERE, paix à leurs âmes et que la terre leur soit légère (amine).

Moi Armamie ABDOUL WASSION BOINARIZIKI ABDOUL DJABAR, tant que je serai élue je le jure devant Dieu que je ne laisserai jamais Mayotte sombrer, que je défendrai toujours l'intérêt général de Mayotte, je suis et je resterai une femme responsable, élue ou pas.

Alors je dit NON !!! au cabinet de mercenaires qui veut tuer Mayotte, je dit non au cabinet de mercenaire qui agit contre les intérêts des mahorais. Je n'ai pas hésité et je n'hésiterai pas autant de fois que nécessaire à saisir le Procureur. Il nous faut faire toute la lumière sur ce qui se passe dans le service du social du Conseil départemental. Cela est d'autant plus important que le social est la pierre angulaire de l'action du Conseil départemental. Les dysfonctionnements de ce service ont fait apparaître l'affaire du SPASAD, pour lequel j'ai déjà saisi le procureur et remis les éléments publics en ma possession et j'ai de nouveau saisi le procureur, s'agissant de l'affaire des bons alimentaires qui semble encore poser problème dans ce même service du social.

En effet, j'ai demandé le 24 octobre dernier que me soient remis un rapport détaillé sur les états de consommation de bons alimentaires au sein de ce service social et jusqu'à maintenant, je n'ai aucune réponse ni même un accusé de réception de ma demande.

Je rappelle qu'en ma qualité de conseillère départementale qui plus est élue de la majorité ce rapport doit m'être communiqué conformément à ma demande.

Mayotte va mal mon peuple !

Notre pays est mis à mal par ce cabinet de mercenaire qui font obstacle à notre activité d'élus au service de notre intérêt général.

Je n'ai peur de personne et encore moins de ce cabinet de mercenaires car je me soumetts seulement à ALLAH mon créateur le tout miséricordieux.

C'est auprès de lui que j'ai pris l'engagement de me battre jusqu'au bout pour le bien de tous et de veiller à ce que chaque élu ne s'écarte pas de l'intérêt général des mahorais que nous devons servir.

J'adresse encore au Président par ce message en forme d'avertissement qu'il est encore temps pour lui de se débarrasser de ce cabinet de mercenaires et de

laisser les élus travailler sans souffrir d'aucune pression de quelque nature que ce soit pour servir l'intérêt général.

A compter de ce jour, ce cabinet de mercenaires qui n'a aucune légitimité, principalement composé d'anciens élus battus aux dernières élections, doit avoir quitté les lieux avec son chef Adadi ANDJILANI, au plus tard le lundi 14 novembre 2016 à midi.

Si ce n'est pas fait, c'est avec vous, peuple libérateur de Mayotte, que je m'engagerais vers le Conseil départemental des mahorais pour les aider à débarrasser les lieux par tous les moyens.

Ce jour-là, nous ferons un voyage jusqu'à Dzaoudzi, nous prendrons la barge gratuitement comme se le sont octroyés ces mercenaires, nous irons à pied jusqu'à la tombe de Coco Zéna MDERE. Une fois nos prières adressées pour la paix de son âme et de celles de ses consœurs, nous partirons en direction du Conseil départemental des Mahorais avec pour seul slogan « *Libérez les otages, libérez les élus, mercenaires sortez !* ».

A la sortie du cabinet de mercenaires nous dirons aux élus en otage que Mayotte est là !

Nous dirons au Président que les mahorais sont là !

Nous dirons au monde entier que notre peuple ne courbe jamais l'échine et que face aux mercenaires la force est aux libérateurs.

Mayotte est fière, Mayotte est debout !

Nous dirons au Président que nous ne voulons un cabinet de techniciens œuvrant dans l'intérêt général des mahorais et non plus un cabinet de politiciens mercenaires de pacotilles !!!

Oui Président SOIBAHADINE, il n'est pas normal que ceux qui étaient là avant nous ont réussi à travailler mieux que nous. C'est par votre faute, votre silence coupable. Et que tout élu qui ose dire le contraire vienne se confronter à moi dans un débat devant tous les mahorais. Depuis que nous sommes élus, nous assistons à des commissions uniquement pour voter, car nous ne sommes jamais conviés et informés pour prendre part au travail en amont.

Le Président lui-même reconnaît avoir remis tous ses pouvoirs au cabinet de mercenaires, qu'on lui rende ses pouvoirs !!!

Oui, j'affirme, que le Président a remis ses pouvoirs à ce cabinet de mercenaires. Car depuis le 2 avril 2015, date à laquelle nous avons été élus dans cette majorité à ce jour, le Président n'est jamais venu aux réunions de la majorité et il semble que cela ne le soucie guère. J'espère que c'est seulement une impression car il y a un proverbe mahorais qui dit : « *voi mtrou m'bolé ; voi mtrou wa halé* » (Traduction : Il y a les grandes personnes ; il y a les vieilles personnes). Et il est temps qu'il se comporte en « *mtrou m'bolé* » et qu'il prenne ses responsabilités devant les mahorais et devant ses collègues élus de la majorité. Parce que nous n'avions pas voté pour une vieille personne mais pour une grande personne en le nommant notre Président du Conseil départemental. Il ne peut pas accepter d'être là pour signer seulement, au point de vendre nos grands-parents qui sont dans la vulnérabilité ou le handicap à une association folklorique et environnementale. Il doit être pleinement au courant des documents qu'il signe et qui l'engagent.

Ce cabinet de mercenaires n'est même pas fichu de faire le travail digne d'un cabinet, à savoir :

- Tenir les élus informés de l'évolution du droit.
- Elaborer et préparer les décisions après consultation des services concernés.
- Faire le suivi des décisions auprès des services.
- Assurer le lien entre les élus, les autres institutions et la population.
- Et enfin, conseiller au mieux cette majorité.



Je ne veux pas leur en demander beaucoup parce qu'ils n'ont pas l'air de connaître le travail. Peut-être savent-ils au moins réserver les hôtels et s'occuper des horaires de barge du Président ?

Peuple de Mayotte, je n'ose même pas y croire, même dans cette petite mission logistique.

Et si vous me croyez méchante envers ce cabinet de mercenaires, vous n'avez qu'à demander à tous les élus qui étaient présents à l'occasion de notre réunion au ministère concernant le projet « *Mayotte 2025* ». On est partis à cette réunion, nous élus, le Président et toute la panoplie du cabinet de mercenaires. Aucun d'entre eux, n'a pensé à rédiger le discours du Président, jusqu'à ce que je pose la question, à notre arrivée à Paris... Et quand est arrivé le tour du Président pour s'exprimer au ministère devant toutes les personnalités de l'Etat présentes, ne sachant pas quoi dire parce que son cabinet n'avait rien préparé, le Président a botté en touche en disant : « *tout a été dit le jour de la réunion avec Monsieur le Premier Ministre* ». Cette réponse nous a mis mal à l'aise et a mis mal à l'aise toute l'assistance présente ; faisant de tout le département de Mayotte la risée d'un évènement pourtant crucial pour son avenir. Imaginez un seul instant, on nous fait venir jusqu'à Paris pour parler de « *Mayotte 2025* », tout ça pour finalement ne rien dire le moment venu, du fait de l'incompétence même de ce cabinet de mercenaires.

Alors oui je suis méchante, et tous les mahorais devraient être méchants lorsque ce cabinet nous fait passer pour des guignols à la face même du gouvernement.

Je souhaite ne plus avoir à vivre ça.

Je souhaite que les élus soient libres d'agir dans l'intérêt général des mahorais.

Je souhaite que le Président soit débarrassé de ce cabinet de mercenaires de politiciens de pacotilles !

Voilà la raison pour laquelle j'ai besoin de votre aide et que je vous ai rassemblé ici aujourd'hui.

Devant la tyrannie exercée sur ce cabinet de mercenaires sur les élus,

Devant la peur qui annihile toute volonté de réaction de mes collègues élus,

Je suis contrainte de revenir vers vous, notre base électorale. Vous qui nous avez fait l'honneur de nous confier la responsabilité de vous représenter, non pas pour satisfaire nos propres intérêts, mais pour que demain vous soit meilleur,

Vous par qui nous tenons notre légitimité et devant qui nous reviendrons rendre des comptes à l'issue de nos mandats respectifs.

J'en appelle à vous !

Engagez-vous avec moi, pour libérer les élus de ce cabinet de mercenaires.

Il est urgent car les bruits courent que le cabinet de mercenaire dirigé par son chef Adadi ANDJILANI souhaite détruire la majorité.

Peuple libérateur de Mayotte, Mahorais, Mahoraises, engagez-vous avec moi et sortons ce cabinet de mercenaires.

On en a marre !

On en veut plus !

Le département de Mayotte doit être libre et libéré des mercenaires divisionnaires.

